

Recruter un salarié, un apprenti, définir votre projet



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire recense, en relation avec les Organisations Professionnelles, les besoins actuels et futurs des entreprises en matière de formation et d'emploi.

En 2006, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a accueilli 2 400 jeunes et adultes au sein de son Centre d'Aide à la Décision et a permis la signature de 1 150 contrats de travail dont 890 contrats d'apprentissage.

Recruter un salarié

► *La CMA, en relation avec les Organisations Professionnelles de l'artisanat, vous propose :*

- Dépôt d'une offre d'emploi sur www.cm-tours.fr ou sur www.emploiregions.com
- Informations et réponses précises sur la législation du travail (0 820 097 838).
- Aide à la rédaction des documents contractuels.

► **Contact : Centre d'Aide à la Décision :**

02 47 25 24 23 - cad@cm-tours.fr

► *Bénéficiez également des autres services du Centre d'Aide à la Décision pour :*

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- La réalisation de bilans de compétences.
- Recevoir dans votre entreprise des stagiaires jeunes et adultes en phase d'orientation ou en recherche d'emploi.

► **Contact : Centre d'Aide à la Décision :**

02 47 25 24 65 - cad@cm-tours.fr



Recruter un apprenti

En amont du contrat d'apprentissage, le Centre d'Aide à la Décision informe les jeunes et les familles sur les métiers du secteur, oriente et aide à la finalisation des projets professionnels, facilite le rapprochement entre les offres et les demandes d'entrée en apprentissage.

► **Pour les entreprises, le CAD apporte :**

- Information sur l'apprentissage, les diplômes préparés, les Centres de Formation d'Apprentis.
- Aide pour recruter un jeune au profil adapté à votre recherche.

Retrouvez l'ensemble des offres et des demandes d'apprentissage sur l'Indre-et-Loire et la région Centre avec :

www.cm-tours.fr www.crm-centre.fr

► **Contact : Centre d'Aide à la Décision :**
02 47 25 24 23 - cad@cm-tours.fr

► **La plateforme Accueil Formalités Entreprises et Apprentissage accomplit les démarches liées à l'embauche d'un apprenti :**

- Aide à l'établissement du contrat d'apprentissage.
- Appui aux démarches auprès des organismes concernés par le contrat d'apprentissage (CFA, URSSAF...).
- Enregistrement du contrat d'apprentissage.

► **Contact : Plateforme Accueil Formalités Entreprises et Apprentissage :**
02 47 25 24 30 - mlpilon@cm-tours.fr